



FEVRIER N°108

L'Estafette a pour but de donner des informations qui peuvent être utiles à toute la communauté des écoles militaires de Saumur (personnels militaires, civils de la Défense et familles).

A ce titre, vous pouvez proposer toutes les informations que vous souhaitez porter à la connaissance de tous : activités, fonctionnement des clubs CDSF, informations générales sur Saumur, sa garnison, sa région, etc...

Pour être publié, rien de plus simple !

Il vous suffit de transmettre votre article ou votre brève par mail à la cellule communication des EMS :

- le sous-lieutenant Mélodie Bavard : melodie.bavard@intradef.gouv.fr
- Monsieur Philippe d'Agostino : philippe.d-agostino@intradef.gouv.fr

Attention ... !

Chaque article ou brève devra être illustré d'une image format JPEG de bonne qualité. Cette dernière devra être transmise en pièce jointe uniquement.

Alors tous à vos claviers.





EDITO DU GENERAL

Les écoles militaires de Saumur viennent de saluer avec chaleur et respect un chef qui les aura beaucoup marquées.

En cinq années et demies de présence à la tête des écoles, le général de division Nicolazo de Barmon aura d'abord assumé, en 2012, les responsabilités de commandant de l'école d'état-major et de commandant adjoint des écoles militaires de Saumur, avant de prendre la tête des EMS en 2014, pour créer et diriger, deux ans plus tard, le commandement des écoles du combat interarmes, l'un des piliers de la nouvelle armée de Terre au contact.

Cet enchaînement impressionnant de fonctions successives et de nouveaux défis à relever ne l'aura jamais éloigné du personnel militaire et civil des écoles, auquel il a témoigné d'un attachement de tous les instants.

Toutes et tous avons parfaitement perçu l'ampleur de son œuvre inlassable pour la cohésion et la cohérence de notre « maison commune » que constituent les EMS.

En effet, avec quatre piliers - le centre d'enseignement et d'entraînement du renseignement, le centre interarmées de défense NRRBC, l'école d'état-major et l'école de cavalerie - dont les rythmes et les horizons sont différents, les EMS constituent un véritable « petit concentré d'armée de Terre Au Contact ». Et, à l'image des piliers de l'armée de Terre Au Contact, les quatre écoles de Saumur sont interdépendantes, ouvertes les unes aux autres et solidaires pour une finalité partagée : la capacité opérationnelle des forces, grâce à l'excellence des formations dispensées.

C'est cette œuvre que va poursuivre l'équipe de commandement qui s'est constituée fin août 2017.

Cette équipe de grande qualité rassemble le colonel Peumery, chef du CEERAT, le colonel Lefebvre, qui commande le CIANRBC, le colonel Couëtoux, *primus inter pares*, qui commande l'EEM et le lieutenant-colonel de Jacquelin-Dulphé, chef de tous les services et entités qui permettent à tous de remplir leur mission.

Tout en restant commandant de l'école de cavalerie, je suis heureux et fier d'être placé à la tête de cette équipe, depuis le 1^{er} février dernier.

Ensemble, nous allons continuer à veiller à ce que chaque école des EMS atteigne les objectifs de performance fixés par sa chaîne fonctionnelle propre, tout en garantissant une cohérence et une cohésion de l'ensemble autour des capacités mutualisées et autour des renforcements réciproques et réguliers, dont les stagiaires tirent le plus grand bénéfice.

Je salue à cet égard l'action de nos trois présidents de catégorie - le lieutenant-colonel Tesson, le major Hallard et le brigadier-chef Dudognon - et des présidents des amicales, qui animent et stimulent remarquablement la vie de la garnison et sa cohésion. Je me réjouis que vous soyez nombreuses et nombreux à les épauler activement et participer aux activités organisées.

Bien sûr, les écoles vont rester en mouvement et continuer à évoluer pour accompagner la transformation Scorpion des forces et répondre aux nouvelles sollicitations.

Dès à présent, cette évolution va toucher l'Estafette dont la maquette va prendre une forme nouvelle, que vous découvrirez au prochain numéro.

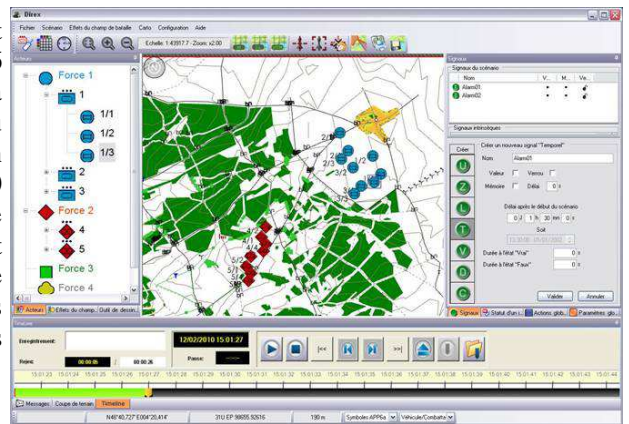
Conservez bien cette Estafette n°108, car elle va bientôt devenir un collector.
Bonne lecture !

Général Benoit Paris



Saumur, terre d'accueil de la simulation

Les 5ème Journées EIC NEBSIMU se sont déroulées aux Ecoles Militaires de Saumur du 16 au 18 janvier 2018. Placées sous la présidence de la division formation préparation à l'engagement du CFT, ces trois journées ont réuni, à la Division Simulation NEB (DSN) des EMS plus de 180 acteurs militaires de la simulation opérationnelle pour les informer sur les programmes à venir et partager le retour d'expérience des équipes de simulation des unités, en présence de représentants de l'EMAT, du CFT, du CEISIM et des grands commandements subordonnés du CFT.



La simulation aux Ecoles Militaires de Saumur

Grâce aux simulateurs du pôle systèmes d'armes, mis en œuvre par la Division de la Formation Spécialisée de l'École de Cavalerie et ceux du pôle C2 de la DSN, les stagiaires des différents organismes de formation sont régulièrement mis en situation au cours d'exercices techniques ou tactiques, dans le cadre de leur formation, en tant qu'utilisateurs en tant que futurs instructeurs s'appuyant sur la simulation pour l'entraînement de ses personnels en unités mais aussi en tant que futurs chefs au combat.

Actrice de la préparation opérationnelle des unités, la DSN propose aux états-majors de régiments ou de brigade, des créneaux sur ses plateformes de simulation pour conduire l'auto entraînement de leurs PC à travers la réalisation d'exercices tactiques appuyés par la simulation et la NEB.

La simulation, un outil d'avenir pour améliorer l'efficacité de l'apprentissage, les capacités d'entraînement et de combat pour la composante Terre.



La place de la simulation est réaffirmée comme un outil incontournable de la préparation opérationnelle du combattant, à tous les niveaux, du soldat à l'officier d'état-major. En régiment, telle qu'elle est mise en œuvre dans les EIC NEBSIMU, la simulation intervient essentiellement en appui des cours et des restitutions sur le terrain, pour l'apprentissage et l'entraînement de savoir-faires individuels ou collectifs, dans le domaine du service des matériels par les usagers (véhicules, armes, par exemple).

Grâce à l'arrivée d'une nouvelle génération de logiciels modernes et performants, l'encadrement dans les unités pourra utiliser les simulateurs des pôles systèmes d'armes pour instruire et entraîner le personnel sur les matériels Scorpion à venir. Véritable révolution s'il en est, la simulation tactique embarquera même dans les

engins grâce au programme SEMBA, pour l'apprentissage tactique des niveaux 7 à 5. Les nouveaux simulateurs du pôle C2 permettront, pour leur part, de faciliter l'entraînement des échelons de commandement et de coordination aux procédures, aux techniques de travail en état-major, à l'amélioration des capacités décisionnelles.

Employée également en appui aux opérations la simulation opérationnelle facilitera, sur les théâtres d'opérations, la préparation des missions et le cycle de décision opérationnelle, permettra de répéter un scénario tactique, d'étudier des cas non conformes, d'analyser un ennemi, une zone d'action, de confronter différentes hypothèses d'engagement....

Enfin, nouvel aspect non négligeable, la simulation est progressivement utilisée dans le cadre la préparation de l'avenir (PDA) en complément de la recherche opérationnelle, pour participer notamment aux études doctrinales et techniques. Décrire la doctrine de demain alors que les matériels, alors que les unités n'existent pas encore, tel est également le défi à relever pour préparer l'engagement de la future force Scorpion.

A chaque objectif d'entraînement sa simulation

Le pôle systèmes d'armes permettra de faire acquérir et maîtriser les gestes techniques en recherchant l'habileté, la précision des gestes, l'automatisme de répétition. Les simulateurs du pôle système d'armes ceux sont essentiellement les simulateurs de pilotage de véhicules, d'aéronef, les simulateurs de tir (DX 143 , ETT , SEE , STP NG ...).

Le pôle commandement coordination vise pour sa part à développer l'entendement et le discernement, la réflexion tactique par l'acquisition et l'entretien des différents savoir-faire, c'est-à-dire à développer l'aptitude à comprendre une situation tactique, maîtriser les règles et les procédures de commandement, et l'aptitude à faire des choix tactiques pertinents. La simulation y est utilisée pour l'entraînement des éléments de commandement, des niveaux 2 à 7 (état-major de niveau divisionnaire à groupe ou équipage). Jusqu'alors déployés essentiellement dans les organismes de formation, ces systèmes de simulation, parmi lesquels, Romulus, Spartacus et Sout, sont progressivement installés dans les EIC NEBSIMU et permettront à terme d'entraîner les états-majors de régiments, et par voie de conséquence par les réseaux ceux des brigades, et des divisions.



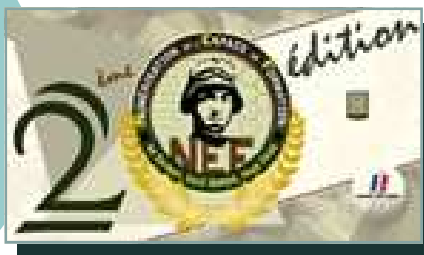
Le pôle synthèse, enfin, permettra d'exposer le soldat à la friction du terrain. Son but est travailler la résilience, c'est-à-dire l'aptitude à absorber le stress du champ de bataille et donc à restituer dans un environnement contraignant encore plus proche de la réalité opérationnelle l'ensemble des savoir-faire. Les entraînés sont alors déployés sur le terrain avec leurs propres moyens opérationnels, dans le cadre d'exercices tactiques. Ce pôle regroupe les simulateurs tir de combat (STC , STC B2M , STCM ...) qui sont déployés dans les centres d'entraînement spécialisés, dans les camps d'entraînement mais également présents en organismes de formation et dans certains régiments.

Petit lexique de la simulation

- ▶ *NEB : numérisation de l'espace de bataille*
- ▶ *EICNEBSIMU : espace d'instruction collective à la numérisation de l'espace de bataille assistés par la simulation*
- ▶ *SEMBA : Simulation EMBArquée*
- ▶ *C2 : Command and Control*
- ▶ *DX143 : simulateur de tir missile Milan*
- ▶ *ETT : entraîneur aux techniques de tourelle XL*
- ▶ *SEE : simulateur d'entraînement des équipages XL*
- ▶ *STP NG : simulateur de tir peloton X10RCR nouvelle génération*
- ▶ *STC : simulateur au tir de combat XL*
- ▶ *STC B2M : simulateur au tir de combat pour blindés moyens et mitrailleuses*
- ▶ *STCM : simulateur de tir de combat missile.*

L'école de cavalerie récompensée au 2^e trophée de la Numérisation de l'Espace de Formation (NEF) - 2017

« Votre créativité pour la formation »



Le mardi 30 janvier, l'armée de terre avait rendez-vous à TOURS à l'Hôtel du Grand Commandement pour la remise des trophées de la NEF -2017 présidée par le Général de division Pierre Liot de Nortbécourt, adjoint au Directeur des Ressources Humaines de l'Armée de Terre, commandant la formation. L'objectif était de récompenser l'innovation et la créativité dans le « numérique à but pédagogique ».

Les organismes de formations ont particulièrement été sollicités pour cet évènement qui a permis de mettre en lumière une richesse méconnue d'initiative de cadres particulièrement investis dans leur mission quotidienne de formation. Cette deuxième édition s'est démarquée par des projets particulièrement novateurs et de qualité nettement supérieure à 2016. En témoigne le projet porté par le capitaine Frank BERTHEUX représentant le CEERAT : il a créé un exercice interactif d'interrogation initiale de personnes capturées à partir d'une plateforme type « real life » conçue par la cellule NEF des EMS. Cette plateforme a spécialement été créée pour un apprentissage actif de tout type procédures opérationnelles.

C'est avec joie que nous félicitons les participants de l'école de cavalerie pour la 2^e place qui récompense l'investissement des instructeurs, dirigé par le lieutenant-colonel (r) Michel OLIVA et appuyé par la cellule NEF du BFAO de SAUMUR. Ils ont su se démarquer par la qualité pédagogique de leur projet en développant une banque de cours en ligne d'ors et déjà employée dans le cadre de la préparation à distance des candidats au BSTAT ou des sous-officiers semi-directs préparant leur arrivée au CT1. Ces cours ont été créés de façon à ce que l'apprenant suive sa formation à distance de manière vivante comme par exemple en activant lui-même certains détails d'une image ou encore en enrichissant les cours de vidéos novatrices qui associent des vues présentant une opération qui s'effectue à la fois depuis le poste de pilotage et l'extérieur d'un LECLERC.

Si vous aussi vous avez des idées que vous souhaiteriez développer, il ne faut pas que la barrière informatique soit un obstacle : la cellule NEF est prête à vous soutenir.

Remise de récompense de l'école de cavalerie au Major Antony BAUTISTA

Pour en savoir plus,
nous contacter :

ems.tuteur-formation.fct@intradef.gouv.fr ;

[vidéo des projets présentés lors du trophée](#) ;

[projet du CNE BERTHEUX](#) ;

[portail des cours de l'école de cavalerie](#).

Capitaine Marc





CAMP de Thorée-Les-Pins

La période du 24 janvier au 31 janvier 2018 a permis de mettre à l'épreuve les lieutenants de l'Ecole de Cavalerie dans la continuité de leur formation en qualité de futur chef de peloton.

Tout d'abord, après un mouvement à bord d'engins blindés rustiques (ERC 90 Sagaie) et de P4, les trois brigades concernées ont pris contact avec les infrastructures du camp de Thorée-Les-Pins. Il s'en est suivi un rassemblement avec les troupes partenaires dans le but de clarifier les objectifs de cette phase d'entraînement. Rappelons que les unités partenaires se composaient de détachements de l'EAF, du 1^{er} RHP, du 28^e GG, du 68^e RAA, 515^e RT⁵, 4^e CCT⁶ et 28^e RT⁷. Après cette phase, la soirée fut consacrée à l'élaboration tactique à travers les **mission briefs et back-briefs**.

Très tôt dans le 25 janvier, sous un ciel pluvieux, les passages en situation de commandement pouvaient effectivement débiter. Il a été question au cours de cette séquence pour le lieutenant en situation, de prendre en main son peloton, de donner son ordre de déplacement de la rame de véhicules jusqu'aux abords de la zone d'action et d'y faire réaliser le rehearsal. Cette phase de travail s'est effectuée de manière décentralisée au sein de chaque brigade durant trois jours. Il convient de souligner que chaque journée était marquée par les passages en situation de deux lieutenants, l'un dans la matinée et l'autre l'après-midi. Ces journées de combat se terminaient par des debriefings méticuleux effectués par le commandant de brigade suite à la prestation de chaque lieutenant.

En dehors de ces séquences, le quatrième jour de terrain a plutôt été marqué par le début d'une phase en double action. Cette étape consistait pour le lieutenant à travailler dans un environnement SGTIA⁸. Deux lieutenants représentant deux différents chefs de peloton effectuaient leur mission dans leur fuseau conformément aux ordres respectifs reçus de leur CDU. La plus-value de ce type d'exercice est la prise en compte par les lieutenants de l'importance capitale d'avoir de bonnes coordinations aussi bien au sein de son peloton que du SGTIA. Quant à la mise en pratique lors des phases de combat, la qualité des comptes rendus de la part des subordonnés, la prise de bons postes sur le terrain et l'ouverture du champ d'observation sont autant d'éléments cruciaux qui concourent au bon déroulement du combat.



Le dynamisme dans les différentes actions de combat, la possibilité de mettre hors d'état de nuire l'adversaire grâce au simulateur de tir monté sur les différents engins de combat ont rapproché les lieutenants de leur cœur de métier. Ces séquences de combat dans le cadre du tronc commun PCB ont consisté en la restitution de missions offensives et défensives faisant appel à la dextérité du cavalier à travers la mobilité, la protection et la mise en œuvre de sa puissance de feu, le tout offert par les différents engins de combat. Au final,

cette double action s'est achevée par une phase de trente-six heures.

Enfin, l'honneur a été fait aux lieutenants, au cours d'une phase de combat, d'échanger avec le commandant de l'Ecole de Cavalerie accompagné du Directeur de la Formation Blindée et du commandant de la Division d'Application. Ceux-ci, au cours de leur supervision, ont pu se rendre compte de l'enthousiasme et de l'implication profonde des stagiaires dans leur perfectionnement concernant le niveau six.

Il convient de souligner la bonne ambiance et l'investissement de tous les acteurs présents afin de contribuer à des phases de combat de qualité. Les troupes partenaires ont été d'un grand apport. Quant aux lieutenants, ils ont pu bonifier leurs savoir-faire (répétitions des cadres d'ordres, processus d'élaboration des ordres initiaux) afin d'être opérationnel dans leurs futures unités.

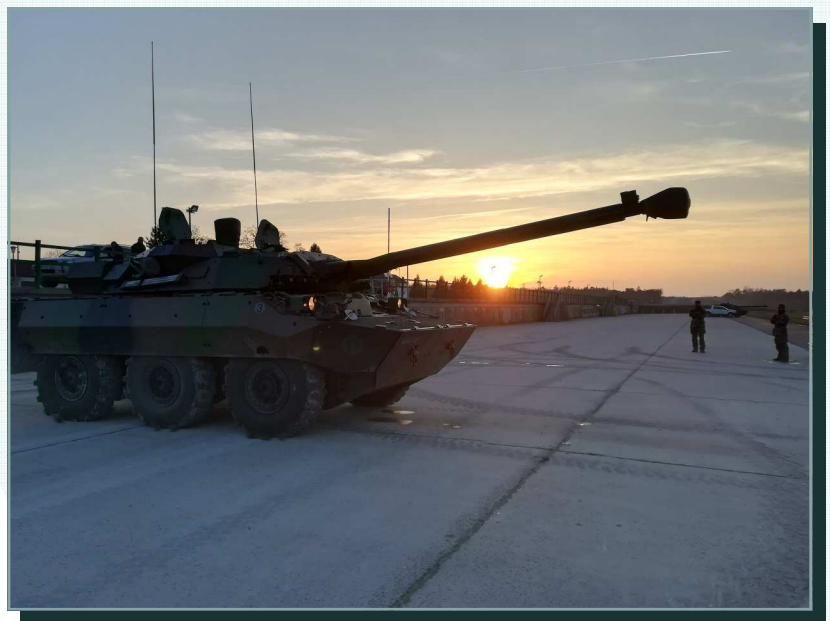


Tir niveau 7 de la FS1 RCN

Le dimanche 21 et le lundi 22 janvier 2018, à l'issue d'une semaine de camp synthèse en partenariat avec le 3^e régiment de hussards, les deux brigades de la formation de spécialité de 1^{er} niveau (FS1), option roue-canon (RCN), actuellement en formation à division des sous-officiers l'école de cavalerie, ont pu achever leur formation technique et tactique par un tir de niveau 7, c'est-à-dire du niveau équipement.

Les stagiaires ont dû restituer l'ensemble de leurs savoirs faire afin d'accomplir avec succès la finalité leur formation : tirer et détruire.

Au programme de ce tir, 10 coups de canons chacun dont 3 de nuit, sur cibles fixes et mobiles, situées entre 1000m et 2000m. Une séquence incluant un groupe de fantassin à détruire à la mitrailleuse coaxiale était également au programme. Afin de parfaire la connaissance de leurs engins, les stagiaires ont également occupé les postes de chargeur et tireur lorsque leurs camarades passaient en situation. Malgré des conditions plus que défavorables pour certains (visibilité réduite, vent, pluie et pannes) tous les jeunes maréchaux des logis et sergents ont été classés opérationnels à l'issue de cette évaluation.





Cohorte janvier 2018

Ce rendez-vous était inscrit dans nos esprits. Depuis l'obtention du DMS, le stage FEM / DAEOS était un objectif pour chacune et chacun d'entre nous. Nous avons la volonté. Nos chefs et le gestionnaire avaient le pouvoir. Ils ne nous ont pas oubliés et les portes de l'école d'état-major se sont ouvertes à notre cohorte de janvier 2018, inaugurant ainsi le cycle de la promotion annuelle du diplôme d'aptitude aux emplois d'officier supérieur.

Malgré un séjour à Saumur passé pendant le mois de janvier le plus gris depuis près de 50 ans, nous avons pu apprécier le charme des bords de Loire et la majesté du site. Lieu historique de la cavalerie française, l'architecture des écoles militaires reste l'une des plus belles restant dans le fleuron des armées et de l'armée de terre en particulier. Notre cadre de vie et de travail a été des plus agréables au sein de cette école d'état-major tant convoitée.



Georges Clemenceau disait qu'« il faut d'abord savoir ce que l'on veut, il faut ensuite avoir le courage de le dire, il faut ensuite l'énergie de le faire ». Je crois que cette volonté a animé les officiers rangs et semi-direct tardifs de notre groupe tout au long de leurs parcours. Cette ultime étape d'un cursus long et riche d'expériences opérationnelles et humaines est la récompense du travail accompli. Servir nous a permis de nous épanouir jusqu'ici.

Les bancs de l'école se sont donc rappelés à notre bon souvenir. Madame, messieurs, vous n'avez pas encore atteint votre seuil

d'incompétence ! Riches de notre diversité représentée par nos armes d'appartenance, un programme dense nous attendait avec ses joies et ses peines. La joie d'apprendre chaque jour au détour de « La » méthode ou des cours sur les fonctions opérationnelles. La joie de vivre des cours d'anglais où notre réticence de stagiaire s'efface devant l'énergie et l'engouement du professeur. Mais aussi la peine, malgré les efforts et la maîtrise de l'instructeur, vécue face aux consoles SICF qui ne laissent pas de place à nos erreurs et notre impatience. Sans oublier la magie de la bureautique pour les nuls qui aura eu le mérite de nous faire comprendre qu'il nous faudra encore persévérer sur ce point à l'avenir.

L'ambiance calme et sereine de notre cohorte d'« anciens » a été le fil rouge de la période. Elle a été possible grâce à l'accueil qui nous fût réservé par notre chef de brigade, les cadres et les professeurs de l'EEM. Nous étions certes des stagiaires mais avant tout des officiers expérimentés. Nous avons été appréciés à notre juste valeur, que ce soit dans les cours prodigués ou dans les attendus de nos restitutions, et cela doit être souligné.

Une chose est sûre : personne n'utilisera la flèche bleue du retour en arrière sur le logiciel Word. L'étape est franchie. Elle promet une suite différente ; une suite avec un horizon différent. C'est ce qui nous a toujours fait avancer. Le général Douglas Macarthur a écrit que « la chance est la faculté de saisir les bonnes occasions ». Nous avons joué notre chance à fond ; le DAEOS est saisi. Merci à l'EEM de nous offrir la faculté de poursuivre en qualité de futur chef de bataillon ou chef d'escadron.



Un début d'année studieux pour le CIA-NRBC

Afin de commencer la nouvelle année sous les meilleurs auspices, le CIA-NRBC a organisé un séminaire de rentrée du 09 au 11 janvier au profit de ses personnels. L'objectif était de favoriser la réflexion autour de plusieurs thèmes intéressant la défense NRBC. Durant ces trois journées, les spécialistes de la défense NRBC ont pu échanger leur expertise et leurs idées au sein de plusieurs groupes de travail touchant en particulier au futur de la défense NRBC spécialisée, au pilotage RH du domaine, à la reprise des PAV dans les unités des forces terrestres et à la protection NBC de la force Sentinelle.

La journée du 10 janvier a été consacrée à la visite de la centrale nucléaire de Chinon et du groupe INTRA (Groupe d'INTERvention Robotique sur Accidents), unité regroupant des spécialistes d'EDF, du CEA et d'Areva formés et entraînés pour une intervention robotisée et à distance en cas d'incident ou d'accident nucléaire majeur.

Enfin, lors de la dernière journée, l'ensemble des groupes de travail, constitués de personnels de la Cellule d'aide au commandement, de la Division de la formation et de la Division doctrine, prospective et emploi ont pu restituer leurs conclusions devant le commandement.

Ces trois journées furent ainsi l'occasion pour les différentes entités du centre de se retrouver autour de thématiques transverses, d'élaborer des propositions concrètes et de maintenir un haut degré de cohésion.





Programme STOC

Camp de Fontevraud

Session 2017

VMS/CE – 10 janvier 2018

Suivi Temporel des Oiseaux Communs (STOC)

Comme chaque mois de mai, Monsieur Thierry PRINTEMPS, bénévole de la LPO et responsable du programme STOC, est venu poser ses filets dits « japonais », au maillage fin pour ne pas blesser les oiseaux.

Aidé par des étudiants bénévoles, pendant trois weekends successifs, Monsieur PRINTEMPS déploie ses filets pour la capture des passereaux nidificateurs, dans un secteur optimisant la collecte de données permettant de répondre aux nombreux objectifs du protocole STOC, et déterminé avec le Camp de Fontevraud.

Le Centre de Recherches par le Bagueage des Populations d'Oiseaux (C.R.B.P.O.), qui coordonne les activités de bagueage en France, au sein du Muséum national d'Histoire naturelle, coordonne notamment le programme de Suivi Temporel des Oiseaux Communs (programme STOC).

Pour des raisons évidentes de suivi des populations, les filets dont le nombre ne varie pas (10 à 15) sont disposés dans un habitat homogène et non susceptible d'évolution, sur des emplacements identiques d'une année sur l'autre.

Avant la mi-avril de chaque année, afin de ne pas perturber l'installation et la reproduction des oiseaux, Monsieur PRINTEMPS s'assure de l'entretien indispensable de ces emplacements. Il bénéficie de l'intervention du personnel du camp pour les secteurs les plus difficiles d'accès.

Ainsi, pendant trois sessions (du samedi 14h00 au dimanche 14h00 avec interruption nocturne de 22h00 à 5h00), l'équipe se déplace de station en station pour aller recueillir les volatiles capturés dans les filets.



Programme STOC Capture

Ce programme vise à documenter et quantifier sur le long terme les processus démographiques sous-tendant les variations d'abondance relative des passereaux communs en France.

C'est le suivi par capture-recapture le plus standardisé dans le Monde, s'appelant *Constant Effort Ringing Site* en Grande-Bretagne, et dans le reste de l'Europe ou *Monitoring Avian Productivity and Survivorship* en Amérique du Nord.

Le principe du STOC Capture est de réaliser le suivi d'une communauté d'oiseaux sur un site donné dans le temps, en maintenant un effort de capture constant d'une année sur l'autre.

De par la méthode de capture imposée (filets de 12 m à 3 m de haut, à emplacements fixes), ce protocole permet essentiellement la capture-recapture des oiseaux des strates buissonnantes.

Ce programme se poursuit tel qu'il a été initié en 1989.

L'intervalle entre deux visites aux filets doit être impérativement de l'ordre de la demi-heure. A défaut, le risque de mortalité est accru, et ne respecte plus le cadre éthique de la pratique.

S'ensuit alors la prise de données et le baguage à proprement parler, effectués à proximité immédiate du filet où a été capturé l'oiseau, qui est relâché sur place, et au plus vite. L'heure de capture sera noté.

Prise de données :

- Identification de l'espèce ;
- Identification de l'âge ;
- Identification du sexe (indicateurs : plaque incubatrice, protubérance cloacale, dimorphisme de couleur, de comportement ou de taille) ;
- Prise de mesures biométriques (masse, longueur de l'aile).

Baguage :

Une bague est disposée autour de la patte de l'oiseau. Elle sera utile pour identifier et suivre l'animal lors des recaptures, dans la même année ou l'année suivante. Le numéro de bague (matricule) sera noté.

Les données ainsi recueillies sont ensuite informatisées et transmises au CRBPO, qui publie les résultats au niveau national.

M. PRINTEMPS transmet dans le même temps les données locales au camp de Fontevraud en remettant un compte-rendu annuel de ses captures.

Ces observations et analyses, participent ainsi, au titre du partenariat engagé avec les associations de protection et de défense de la nature, aux inventaires indispensables de la biodiversité présente sur le terrain militaire.





ACTION SOCIALE
DES ARMÉES

PRÊT D'ACCESSION A LA PROPRIÉTÉ et PRÊT COMPLÉMENTAIRE*

Nouvelles conditions d'obtention depuis le 22/12/2017

1. OBJECTIFS :

Favoriser l'acquisition de l'unique propriété immobilière (principale ou secondaire) ou l'achat d'un terrain justifiant d'un projet de construction avec un plan de financement afférent du demandeur.

2. BÉNÉFICIAIRES :

Militaires, fonctionnaires, ouvriers de l'Etat, agents non titulaires de droit public ou privé ayant accompli **2 ans de service** au ministère des armées à la date de dépôt de la demande.

3. CONDITIONS D'ATTRIBUTION :

- Taux d'endettement, opération immobilière incluse, inférieur ou égal à 33 %.
- Le demandeur peut bénéficier de plusieurs prêts au cours de sa carrière sous réserve du règlement intégral du précédent. Il ne peut pas bénéficier simultanément d'un prêt accession à la propriété et d'un prêt travaux.

4. MONTANT :

Prêt ACCESSION	Montant plafond 15 000€ (Montant minimum 1 500€) Remboursable sur 15 ans maximum
Prêt Complémentaire Fonds de Prévoyance* Cumulable avec le Prêt ACCESSION	Montant fixe 10 000€ (Montant fixe et indivisible)
Prêt ACCESSION + Prêt Complémentaire Fonds de Prévoyance *	Montant plafond 25 000€ (Montant minimum 11 500€) Remboursable sur 15 ans maximum

Montant minimum : **1 500€** la durée de remboursement dépend du montant est alors calculée selon la formule suivante : **Montant du prêt x durée maximale en mois = x mois.**

Montant plafond

- Prêt sans intérêt (frais de gestion annuels fixés à 1 %/an du capital emprunté).
- Frais d'assurance du capital emprunté fixés de 0.15 % à 0.95 % en fonction des garanties choisies au moment de l'adhésion.
- L'assurance du prêt peut être prise auprès d'un autre organisme d'assurance.

5. PROCEDURE :

S'adresser pour information et imprimé à :

Antenne d'Action Sociale de SAUMUR – Avenue du Maréchal Foch – 49409 SAUMUR CEDEX

Assistante Sociale : Mme SCHWERTZLER - Mail : dominique.schwertzler@intradef.gouv.fr

☎ 02.41.83.67.01 - 821.492.67.01

Secrétariat : Mme HAINGUE – Mail : catherine.haingue@intradef.gouv.fr

☎ 02.41.83.67.03 - 821.492.67.03

LIENS UTILES :

Intradef : portail des EMS/autres/action sociale

Intradef : vos services/vie sociale/mon accompagnement social/mes prestations sociales/le memento de l'action sociale

Internet : www.defense.gouv.fr/familles/votre-espace/memento-de-l-action-sociale.



PRÊT TRAVAUX

Nouvelles conditions d'obtention depuis le 22/12/2017

1. OBJECTIFS :

Réaliser des travaux (agrandissement ou rénovation) par un professionnel (artisan ou entreprise) ou/et par le demandeur dans l'unique propriété immobilière (principale ou secondaire).

2. BENEFICIAIRES :

Militaires, fonctionnaires, ouvriers de l'Etat, agents non titulaires de droit public ou privé ayant accompli **2 ans de service** au ministère des armées à la date de dépôt de la demande.

3. CONDITIONS D'ATTRIBUTION :

- Etre propriétaire de l'unique bien immobilier dans lequel les travaux sont réalisés.
- Travaux réalisés par un professionnel ou le demandeur sur présentation de devis signé.
- Taux d'endettement inférieur ou égal à 33 %.
- Le demandeur peut bénéficier de plusieurs prêts au cours de sa carrière sous certaines réserves. Il ne peut pas bénéficier simultanément d'un prêt accession à la propriété et d'un prêt travaux.
- A l'issue des travaux et dans un délai d'un an suivant la date de demande de prêt adresser à l'IGESA, une facture acquittée attestant du prix des travaux effectués par un professionnel et/ou la facture acquittée pour l'achat des matériaux.

4. MONTANT :

Prêt TRAVAUX réalisé par une entreprise	Montant plafond 13 000€ - Remboursable sur 10 ans
Prêt TRAVAUX réalisé par le demandeur	Montant plafond 5 000€ - Remboursable sur 4 ans
Prêt TRAVAUX réalisé par une entreprise et par le demandeur	Montant plafond 13 000€ - Remboursable sur 10 ans Le montant des travaux réalisé par le demandeur ne peut excéder 5 000€

Montant minimum : **1 500€** : pour travaux réalisés par un professionnel ou par le demandeur. La durée de remboursement dépend du montant est alors calculée selon la formule suivante :

$$\text{Montant du prêt} \times \text{durée maximale en mois} = x \text{ mois.}$$

Montant plafond

- Prêt sans intérêt (frais de gestion annuels fixés à 1 %/an du capital emprunté).
- Frais d'assurance du capital emprunté fixés de 0.15 % à 0.95 % en fonction des garanties choisies au moment de l'adhésion.
- L'assurance du prêt peut être prise auprès d'un autre organisme d'assurance sous conditions.

5. PROCEDURE :

S'adresser pour information et imprimé à :

Antenne d'Action Sociale de SAUMUR – Avenue du Maréchal Foch – 49409 SAUMUR CEDEX.

Assistante Sociale : Madame SCHWERTZLER – Mail : dominique.schwartzler@intradef.gouv.fr

☎ : 02.41.83.67.01 - 821.492.67.01

Secrétariat : Madame HAINGUE – Mail : catherine.haingue@intradef.gouv.fr

☎ : 02.41.83.67.03 - 821.492.67.03

LIENS UTILES :

Intradef : portail des EMS/autres/action sociale

Intradef : vos services/vie sociale/mon accompagnement social/mes prestations sociales/le memento de l'action sociale

Internet : www.defense.gouv.fr/familles/votre-espace/memento-de-l-action-sociale



ACTION SOCIALE
DES ARMÉES

PRESTATIONS INTERMINISTERIELLES D'ACTION SOCIALE SUBVENTIONS POUR SEJOURS D'ENFANTS

1. OBJECTIF :

Participer au financement des frais de séjour des enfants.

2. BENEFICIAIRES :

Agents de l'Etat en activité ou en retraite (sans revenus professionnels) ayant des enfants à charge fiscale.

3. CONDITIONS D'ATTRIBUTION :

Enfant à charge de moins de 18 ans au début du séjour.

Les ressources doivent être INFÉRIEURES au Quotient familial (ou RABIPP) fixé annuellement.

RABIPP = Revenu brut global – frais de garde – pension déclarée ≤ 10 456€

Nombre de pers à charge fiscale

Chaque personne compte pour une part. Le parent élevant seul son (ses) enfant(s) compte pour deux parts.

Dans le cadre des centres de vacances, des séjours linguistiques ou en maisons familiales organisés par l'IGESA, la subvention est déjà déduite des tarifs proposés.

4. MONTANTS :

AGE DE L'ENFANT	FORMULE DE SEJOUR	MONTANTS 2018
Moins de 18 ans	Séjour en centres de vacances avec hébergement Centre de vacances (mini-camp, colonies, camps scouts) Séjour en gîtes d'enfants agréés par la Fédération des Gîtes.	Enfant moins de 13 ans : 7,41 € / jour Enfant de 13 à 18 ans : 11,21 € / jour Limité à 45 jrs par an / par enfant
Moins de 18 ans	Séjour en famille : Structures ayant un agrément Tourisme Social et Familial ou établissements agréés par la Fédération Nationale des Gîtes de France.	Pension complète : 7,79 € / jour Autre formule : 7,41 € / jour Limité à 45 jrs par an / par enfant
Moins de 18 ans	Séjour en Accueil de Loisirs Sans Hébergement : Structures agréés jeunesse et sports par la Direction départementale de la jeunesse et des sports et de la cohésion sociale.	5,34 € / jour par enfant 2,70 € / demi-journée par enfant
Moins de 18 ans en début d'année scolaire	Séjour dans le cadre du système éducatif : Classe de neige, mer, nature ou découverte (pendant la classe).	Séjour d'une durée inférieure : 3,65 € / jour Forfait pour 21 jours ou plus : 76,76 €
Moins de 18 ans	Séjours linguistiques : Mis en œuvre pendant les vacances scolaires – organismes agréés.	Enfant de - de 13 ans : 7,41€ / jour Enfant de 13 à 18 ans : 11,22€ / jour Limité à 21 jrs par an

5. PROCEDURE :

S'adresser pour information et dossier

Antenne d'Action Sociale de SAUMUR – Avenue du Maréchal Foch – 49409 SAUMUR CEDEX

Assistante Sociale : Mme SCHWERTZLER – Mail : dominique.schwertzler@intradef.gouv.fr

☎ : 02. 41.83.67.01 - 821. 492.67.01

Secrétariat : Mme HAINGUE – Mail : catherine.haingue@intradef.gouv.fr

☎ : 02. 41.83.67.03 - 821. 492.67.03

LIENS UTILES :

Intradef : portail des EMS/autres/action sociale

Intradef : vos services/vie sociale/mon accompagnement social/mes prestations sociales/le mémento de l'action sociale

Internet : www.defense.gouv.fr/familles/votre-espace/memento-de-l'action-sociale

Baby-sitters



Mr Hugues CADOT, Saumur : 06 07 60 54 28 (uniquement le vendredi, samedi et vacances)

Mlle Marine CADOT, Saumur : 06 07 60 54 28

Mlle Capucine PARIS, Saumur : 07 86 46 90 22

Mlle Sixtine MILLIER, Saumur : 06 62 48 40 15

Mlle Marina GELLIBERT, Doué la fontaine : 07 71 64 99 92

Mlle Léa SAINSON, Saumur : 02 41 50 66 60

M. Théodore LEROUX, St Lambert des Levées : 02 41 40 42 75

Mlle Philomène LEROUX, St Lambert des Levées : 02 41 40 42 75

Mlle Mélodie DUPONT, Varrains : 06 51 51 07 43

Mlle Juliette GUILLEMER, St Hilaire St Florent : 07 80 40 25 00

Mlle Jeanne MAURY LARIBIERE, Varrains : 02 41 52 24 35

Mlle Johanna PEUMERY, Saumur, tel des parents : 02 41 52 54 17

Mlle Anne-France de BARMON, Saumur : 06 51 65 00 90

Mlle Hélène de BARMON, Saumur : 02 41 52 83 34 ou 06 81 18 92 76

Mlle Maëlys MILLIER, Saumur : 06 99 95 64 76

Mlle Marie-Lorraine PERRY, Saumur : 07 83 67 31 96

Mlle Constance PERRY, Saumur : 07 85 53 05 98

M. Baudouin PERRY, Saumur : 06 66 94 64 55

Mlle Marie PERRET, Saumur : 07 50 90 77 99

Mlle Tiphaine GIOT, Saumur : 02 41 51 77 34

Mlle Domitille GIOT, Saumur : 02 41 51 77 34

Mlle Alix GIOT, Saumur : 02 41 51 77 34

Mlle Diane GIOT, Saumur : 02 41 51 77 34

M. ETORE Charles, St Lambert des Levées : 06 42 85 75 91 (tel du père) ou 07 81 72 02 32

Mlle Anne-Blandine de JACQUELIN-DULPHE, Saumur : 06 87 38 59 61

Mlle Maëlle RASSEMUSSE, St Hilaire St Florent : 06 13 17 23 17

Mlle Constance MARLIN, Saumur : 06 33 16 13 93

Mlle Céline COLOMBO, Villebernier : 06 76 08 47 94

Mlle Quitterie GALLAS, Saumur: 09 82 21 54 89 ou 07 82 07 38 29

Mlle Héloïse LOUIS, Saumur : 06 23 94 54 81 ou : 06 74 56 00 27. (père)

Mlle Blanche BODIN, Bagneux : 06 49 04 32 10

Mlle Constance DUPATY, Saumur : 02 41 59 91 86

Mlle Aliénor DUPATY, Saumur : 02 41 59 91 86